



Liste des personnes habilitées à utiliser les installations de gonflage du Centre Omnisports de Massy

Saison 2015 - 2016

En application de l'arrêté du 15 mars 2000, sur proposition des responsables du matériel, le président de l'HIPPOCAMPE CLUB habilite les seules personnes dont les noms suivent à utiliser les installations de gonflage des bouteilles de plongées.

A. Pour l'entretien général de la station et la formation des personnes habilitées :

- 1) GENET Noël (formateur)
- 2) JOVE GARCIA Armando (formateur)

B. Pour l'utilisation du compresseur :

- 1) GENET Noël
- 2) JOVE GARCIA Armando

C. Pour le gonflage des bouteilles de plongée :

- | | |
|---------------------------------|------------------------|
| 1) BALDACH Alain | 7) GENET Noël |
| 2) DE LUBERSAC Jean | 8) JOVE GARCIA Armando |
| 3) DELVALLE Pascal | 9) LE ROUX Morgane |
| 4) DEVEDEAU-HESNARD Jean-Pierre | 10) PILATO Vincent |
| 5) DRAGO Daniel | 11) PLOUHINEC Vincent |
| 6) FAUCOULANCHE Eric | 12) RIVERIE Jean |

Ces habilitations annuelles sont renouvelables à chaque début de saison. Elles peuvent être interrompues sur décision du président, d'un formateur ou d'un responsable du matériel.

Le Président

Vincent PLOUHINEC

HIPPOCAMPE CLUB de MASSY - E.S.M.
BP 38 - Centre Omnisports P. de COUBERTIN
91302 MASSY Cedex

Remarques :

- Les personnes qui souhaiteraient renouveler leur habilitation ou pouvoir gonfler peuvent en faire la demande. Dans les deux cas, contacter l'un des formateurs.
- Pour pouvoir gonfler, il faut de plus être assuré et licencié à la FFESSM.
- **Pour garder son habilitation il faut gonfler régulièrement et remplir le cahier de gonflage**